

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Désignation des délégués du conseil dans les organismes extérieurs

Séance du 29 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-deux janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 58

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEGAIIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, DUSSUYER Régis, EMIN Philippe, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, FERRO Nicole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. ALLARD Cyrille (pouvoir à CYVOCT Jean-Michel), FERRARI Jean (pouvoir à CARRARA Carole), HARNAL Sébastien (pouvoir à LIEVIN Karine), JARASSIER Hervé (pouvoir à LEMOINE Gilbert), PESENTI Philippe (pouvoir à EMIN Philippe), ZANI Guy (pouvoir à BOURGEGAIIS Didier).

Mmes CHATEAU Marie-Luce (pouvoir à BEVOZ Sébastien), MACHON Annie (pouvoir à ARGENTI Bernard), TRAINI Marie (pouvoir à ROSIER Nicole), TREUVELOOT Catherine (pouvoir à JOLY Fabienne).

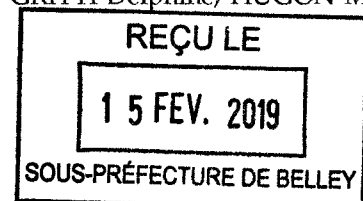
Membres absents :

MM. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, RABUT Jacques, RAOULT Jean-Pierre, RENAUD Jean-Xavier, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, GRITTI Delphine, HUGON Marlène, ROTARU Maria.

Secrétaire de séance : Claire BERTHET.

Soit : 36 présents, 10 pouvoirs.



Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de désigner les représentants de la Commune dans les organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DESIGNE, à l'unanimité, les représentants de la commune dans les organismes extérieurs :

- **Conseil d'exploitation de la régie des énergies** : B.ARGENTI, Président
J.BLEIN - S.HARNAL - Ph.PESENTI

- 2 représentants des établissements hospitaliers :

- CHPH : M. Christophe PLANES
- VILLA ADELAIDE : Mme la directrice

- 1 représentant du privé collectif : M. Patrick TAVEL
- 1 représentant des consommateurs : M. André EMIN
- 1 représentant des usagers propriétaires : M. Bernard BLANC

- **Conseil de surveillance du CHPH :**
B.ARGENTI - I.MASNADA

- **Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) :**
M. TRAINI

- **Commission locale de l'habitat :** C. CARRARA - F. JOLY

- **Commissions spécifiques :**

- **Règlement du conseil municipal et respect de la charte de la commune nouvelle :** B. ALLANDRIEU - N. ROSIER

- **Commission cimetièrè :**

Vice-Président : G.CHAPUIS

S.HARNAL - I.MASNADA - Ph. PESENTI - M.TRAINI - N. FERRO - G. LEMOINE - P. GENOD
- JP RAOULT

- **Responsable pour le cimetière d'Hauteville-Lompnes :** G.CHAPUIS

- **Responsable pour le cimetière de Cormaranche-en-Bugey :** P.GENOD

- **Responsable pour le cimetière d'Hostiaz :** N. FERRO

- **Responsable pour le cimetière de Thézillieu :** G.LEMOINE

- **Responsable pour le cimetière de Lacoux :** M.TRAINI

- **Responsable pour le cimetière de Longecombe :** I.MASNADA

- **Association des Communes Forestières :**

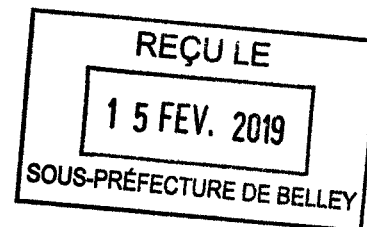
Titulaire : D. BARBARIN

Suppléant : G.CHAPUIS

- **Association HAUTEVILLE 3 S (H3S) :**

Titulaires : JM CYVOCT - P.PESENTI

Suppléants : I.MASNADA - J. BLEIN - J. RABUT



- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

Antenne Hauteville-Lompnes :

M. TRAINI - A.BOURDONCLE - C.CARRARA - J. BLEIN - I. MASNADA - F. JOLY - J. RABUT

Antenne Hostiaz :

N. FERRO - ML CHATEAU - S. BORGNA

Antenne Thézillieu :

G. LEMOINE - M. TRAMOY - C. MARTINE - H. JARASSIER

Antenne Cormaranche :

K. LIEVIN - D. BARBARIN - C. BERTHET - C. PETITNICOLAS

- **Centre Régional de la propriété forestière :** G.CHAPUIS

- **Centre Social et Culturel :** M. TRAINI - I. MASNADA - C. TREUVELOT

- **Chambre des métiers :** Ph.PESENTI - R. DUSSUYER

- **Collège Paul Sixdenier :**

Titulaire : A.MACHON

Suppléant : J. RABUT

- **Comité de jumelage Ronneburg :** G.CHAPUIS - I.MASNADA - J. RODRIGUEZ-CERVILLA

- Comité de pilotage du Contrat Enfance et Jeunesse : I. MASNADA - J. RODRIGUEZ-CERVILLA - ML CHATEAU - A. MACHON

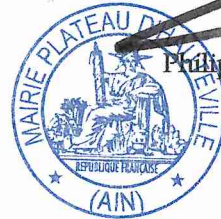
- DECIDE, qu'au titre de l'article L. 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,




Philippe EMIN.

